

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°27/2023

Objet :

**Modification
Règlement du
Cimetière Communal
Délibération
n°6/2020**

**Certifié exécutoire
par la Maire, le**

14/4/23
mm

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 03 avril, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 29 mars 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD, Clément BACRO, Dorothée LEFEBVRE, Véronique HERMANT, Laury FLIPPE, Laurent DHE, Sylvie COUSIN, Eugène DELAMBRE, Bruno VIENNE, Angélique BARBIER, Muriel POLLART.

Absent : Daisy LAINE

Secrétaire : Dorothée LEFEBVRE

La séance ouverte, Madame BARBIER propose d'apporter une précision sur l'article 39 du règlement du cimetière communal concernant les cavurnes, à savoir :

« Possibilité pour les familles qui le souhaitent d'installer, à leur charge, une stèle dont la taille n'excédera pas celle de la caverne. De plus, la couleur de cette stèle devra être identique à celle de la caverne ».

Après discussion et à l'unanimité des membres présents et représentés, cet ajout à l'article 39 est accepté et entre donc en vigueur.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT
SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Maire,
Anne-Marie BARBIER

